

Feuille d'information de l'Association des Usagers du Bassin A flots



Association des
Usagers des
Bassins
A
Flots

Hangar 26
Bassin à flots N°2
33300 Bordeaux

AUBAF.fr
Contact@aubaf.fr

Bienvenue à bord

Nous relançons ceux qui souhaitent nous rejoindre. Une pochette avec des bulletins d'adhésion est installée sur la boîte de l'association, servez-vous. La boîte aux lettres est installée sur le « mur au pigeon » avec les autres.

Nous vous rappelons que l'AUBAF est ouverte à tous. Seule condition : avoir sa place au port et être à jour de cotisation. L'AUBAF a fixé la sienne à 10 euros par an, 15 euros pour une adhésion double. N'hésitez pas à nous contacter :

Infos

- Le CA de l'association rencontrera la **Lyonnaise des eaux** dès que possible afin de faire le point sur les compteurs et autres questions relative à la distribution de l'eau, en particulier sur les conditions de facturations. Faites-nous part de vos remarques (les premières factures sont arrivées)
- Autre RDV, celui pris avec **l'administration fiscale** début juin. Là encore, nous vous demandons de nous communiquer vos remarques et questions : si vous avez reçu une demande de paiement des impôts locaux, dites-le nous.
- Autre initiative : la concentration des déchets autour des bateaux devient excessive, pour palier ce problème, l'AUBAF a acheté une **épuiette** « spéciale déchets » stockée sur la péniche Quasi Stellar du secrétaire que vous pouvez emprunter à votre guise. Nous nous rapprochons du port afin qu'il installe de nouvelles poubelles destinées à ces déchets. A suivre

Les écluses

Concernant ce difficile débat nous avons peu de choses sinon l'info officielle du port.. Nous rappelons à ce sujet que l'AUBAF a pour but de favoriser le contact, le dialogue et la circulation d'infos « réelles » c'est-à-dire vérifiée pour l'occasion, pas d'organiser une quelconque pression sur qui que soit.

Quant à la nature des pannes qui nous « compliquent » elles sont en partie dues aux défaillances des boîtiers de commandes, à l'usure des mécanismes des portes etc. Bref, peu d'infos attestées. Même chose concernant d'éventuels travaux : pour

L'instant, les bruits vont bon train : pas question de les confirmer sans information officielle, nous y reviendrons donc dès que chacun y verra plus clair.

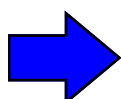
Voici la procédure à suivre pour entrer et sortir telle que le port nous l'a confirmée :

- contacter la capitainerie de Bassens (24h / 24) au 05 56 90 59 34 ou par VHF (veille sur le 12)
- Les passages se font selon les coef de marée. Jusqu'à 95, PM moins 1, au delà, PM moins 30 mn
- Les sorties sont prioritaires
- Le bureau du port ne communique pas les horaires de marée, à nous de nous procurer un annuaire
- Le bureau du port nous a confirmé deux ouvertures par jour avant un retour à la normale.

À suivre

Croisières

En cas de départ cet été, n'oubliez pas de prévenir le bureau du port e vos date de départ et de retour., procédure appliquée habituellement dans les ports.



le printemps aux bassins

Comme les deux années précédentes, les usagers organisent un repas de « quartier-des-bassins » **vendredi 21 mai** à partir de **19 heures** du côté du bureau du port.

Principe de l'auberge espagnole, chacun amène de quoi manger, boire et passer une bonne soirée.

à vendredi pour certains, à bientôt pour les autres